© Coll. Éric Deroo/DR

Le 12ᵉ Régiment de tirailleurs sénégalais venu pour les cérémonies du 14 juillet, photographie de Meurice, 1939.

1685-2011 L'HISTOIRE DES AFRO-ANTILLAIS EN FRANCE



© Image Source/Getty Images



© Musée des Troupes de marine

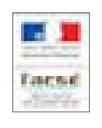
La France noire est une longue histoire qui commence au XVIIᵉ siècle au moment du *Code noir* et traverse trois siècles d'histoire de France, trois siècles de présences caribéennes, africaines — issues des États-Unis ou de l'océan Indien — dans l'hexagone. Ces présences ont contribué à bâtir l'histoire politique, culturelle, militaire, artistique et économique de ce pays et de la République. Cette exposition en raconte l'histoire oubliée, en montre les traces et les nombreuses images ; elle en souligne toutes les contradictions, du temps des esclaves à celui de la citoyenneté.

L'exposition traverse les différentes générations et met en exergue les moments de ruptures et de basculements dans l'histoire de ces présences. Les deux premières étapes s'attachent aux présences anciennes et au moment charnière que constitue la Révolution française (1789), ainsi que l'abolition définitive de l'esclavage en 1848. Commencent alors le « temps des pionniers » et celui de la constitution de l'empire colonial français — le second au monde — qui voient arriver en France étudiants, élus politiques, personnalités artistiques ou sportives, ainsi que des centaines de figurants des « zoos humains ». Avec la Première Guerre mondiale (1914-1918) et les années 20, on entre dans une nouvelle dynamique. Les Afro-Antillais répondent à l'appel de l'Empire lors du conflit et décident de s'installer en France à la sortie de celui-ci, aux côtés de nombreux Afro-Américains. Alors que la crise économique est mondiale et que les crises politiques frappent l'Europe, les années 30 verront émerger une nouvelle génération d'intellectuels noirs. Lors de la Seconde Guerre mondiale, les troupes africaines contribuent à libérer la France et nombre de travailleurs participent dans les années 50-60 à la reconstruction du pays. Une nouvelle génération émerge avec les indépendances africaines et la mise en place du Bumidom dans les départements d'outre-mer, préfigurant une croissance démographique sans précédent. Les trois dernières décennies (1980-2010) vont voir émerger la « question noire » et les débats autour de la place des Afro-Antillais dans la société française, dont la marche de 1998 reste un moment majeur.

Être « Noir » en France, quel que soit le pays, la colonie ou le département d'origine, c'est s'inscrire dans un récit peuplé de héros, de lieux de mémoire, de mythes, de combats, de rêves et d'échecs, mais c'est aussi s'inscrire dans ces identités multiples qui sont parties intégrantes de la France du XXIᵉ siècle. Cette exposition accompagne l'ouvrage *La France noire* et la série de trois films documentaires *Noirs de France* offrant un panorama complet sur une histoire toujours en mouvement.

... AU CŒUR DE NOS DIVERSITÉS





Exposition coordonnée et réalisée par le **Groupe de recherche Achac** (www.achac.com) avec le soutien de l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé); sous la direction d'Emmanuelle Collignon, à partir des textes de Pascal Blanchard, Sylvie Chalaye, Éric Deroo, Dominic Thomas, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire ; avec le concours de Sophie Capo-Chichi, Maud Grasmenil, Lisa Grenouillet, Anais Kasbach, Yacine Hamoud et Guillaume Marie ; création graphique : Thierry Palau.

Le repas galant, peinture de l'École de Fontainebleau, *c.* 1540.

1685-1785

LE TEMPS DES ESCLAVES ET DES AFFRANCHIS

Dès la fin du XVIIe siècle, on trouve en France une présence significative de Noirs, notamment à la cour, où le jeune indigène Anniaba, par exemple, est officier mousquetaire aux ordres de Louis XIV. Ce sont majoritairement des affranchis, mais aussi des esclaves, malgré l'édit de 1315 interdisant l'esclavage sur le sol français. Leur accroissement démographique fait naître progressivement une législation spécifique. Les pouvoirs publics manifestent de plus en plus une volonté ferme de contrôler, surveiller et compter ces premiers Noirs de France. Dès 1685, le *Code noir* fixe législativement le statut des esclaves dans les îles et les droits des affranchis : les « hommes de couleur » sont alors au plus bas de l'échelle. En parallèle, en métropole, des lois et des édits structurent et encadrent progressivement la vie des Noirs. En peinture, leur présence devient également visible mais le corps noir ne sert en réalité qu'à mettre en valeur la « beauté blanche » des maîtres. Posséder un esclave est ainsi un signe ostentatoire de réussite financière et sociale, mais aussi une preuve de « bon goût », à l'image du célèbre Zamor*. Le XVIIIe siècle marque le premier apogée d'une « présence noire » en France (ils sont quatre à cinq mille en 1738), conséquence directe du négoce et de la traite. Une peur croissante du métissage s'installe alors et se traduit par une politique ségrégationniste de plus en plus stricte, allant jusqu'à essayer d'interdire la venue des Noirs en métropole à l'issue du recensement*, en 1777 : leur place est, dans les colonies, confinée au statut d'esclave, comme le recommande le lobby des colons. C'est dans ce contexte que les idéaux des philosophes des Lumières, affirmant que le droit naturel fonde l'égalité entre les hommes, donnent ses premières armes au mouvement anti-esclavagiste. Enfin, on estime, qu'à la veille de la Révolution française, vingt à vingt-cinq mille Noirs, libres ou esclaves, auraient vécu sur le sol de France depuis l'instauration du *Code noir* : une présence ancienne en métropole qui reste minorée, ou tout simplement inconnue, dans l'historiographie française.



Mademoiselle de Blois et Mademoiselle de Nantes servies par leur domestique noir, huile sur toile signée Claude-François Vignon, 1697.



À LA TESTE NOIRE

C'est une des plus anciennes publicités françaises pour un papetier parisien, installé rue du Renard au début du XVIIIe siècle, utilisant l'image d'un esclave noir, prouvant que, dès cette époque, la présence noire a déjà imprégné l'inconscient collectif populaire.

À la Teste noire. Larcher marchand papetier, carte-adresse, 1743.



Portrait d'un officier de marine et de son esclave noir, huile sur toile de l'École française, *c.* 1750.

LES « NOIRS DE FRANCE » DE 1777

La population noire recensée en 1777 est largement masculine et jeune. Les deux tiers ont moins de 30 ans, la plupart sont domestiques (68 %), artisans ou marins. Majoritairement, ces Noirs sont originaires des Antilles (53 %) ou d'Afrique (31 %) et 8 % sont nés en France. Pour ceux dont le statut juridique est connu, on compte une majorité d'affranchis ou d'hommes libres. La population la plus importante vit à Paris ainsi que dans les ports de la côte atlantique.



LOUIS-BENOÎT ZAMOR (1773-1820)

Né au Bengale, Zamor est vendu à des esclavagistes à l'âge de 11 ans. En 1769, il est offert à la comtesse du Barry, favorite de Louis XV, et devient son domestique préféré à tel point qu'elle le fait nommer gouverneur du palais de Louveciennes par le roi. Mais conquis par les idées révolutionnaires, Zamor se retourne contre sa maîtresse et contribue à son exécution. Il fut immortalisé par le peintre Jacques-Antoine-Marie Lemoine et Gabriel de Saint-Aubin à une époque où les portraits des « Noirs » restent une exception.

Louis-Benoît Zamor, page de Madame la comtesse du Barry, huile sur bois de l'École française, *c.* 1785.



La toilette intime, huile sur toile signée Jean-Antoine Watteau, *c.* 1720.



Marie-Antoinette chassant à courre, huile sur toile signée Louis-Auguste Brun, *c.* 1783.

« Octroyons aux affranchis les mêmes droits, privilèges et immunités dont jouissent les personnes nées libres… »

Article 59, *Code noir*, 1685

1786-1848

Proclamation de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises le 27 avril 1848, peinture signée François-Auguste Biard, 1849.

D'UNE RÉVOLUTION À L'AUTRE

Bien que l'Assemblée nationale adopte la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen en 1789, il faut attendre 1794 pour qu'elle soit étendue « aux hommes de couleur ». Combattants des armées révolutionnaires, à l'image du Guadeloupéen le « Chevalier de Saint-George » à la tête de la Légion noire, de nombreux Noirs et Métis participent directement au combat pour l'abolition de l'esclavage et l'acquisition de droits politiques égaux. Ces engagements prennent cependant plusieurs formes : alors que les « libres de couleur » luttent pour l'égalité des droits et des dignités, les esclaves réclament plus largement la liberté pour tous. Par ailleurs, au sein des « libres de couleur », deux tendances s'opposent. Les indépendantistes, menés par Toussaint Louverture, considèrent la liberté comme le ciment d'un nouveau destin national sans lien avec la métropole. Les nationalistes, conduits par le député Jean-Baptiste Belley*, revendiquent cette liberté pour une « société multiraciale », en métropole comme dans les colonies. Mais la prise de pouvoir de Napoléon Bonaparte met un terme à ce mouvement d'émancipation et écrase la plupart des figures noires de la fin du XVIIIe siècle. Le Premier Empire revient progressivement à des mesures explicitement ségrégationnistes et fait des Noirs des « indésirables en métropole », allant jusqu'à rétablir l'esclavage en 1802. Au même moment, les révoltes des esclaves de Saint-Domingue mettent en déroute l'armée française. L'île fait sécession et la première République noire d'Haïti est proclamée le 1er janvier 1804. C'est dans ce climat de « chasse aux Noirs » en France que sera exhibée la Vénus hottentote* en 1814 : le Noir, « objet de spectacle », fascine non seulement le public, mais ces exhibitions fixent les préjugés racistes dans l'opinion. Après trois décennies de mise à la marge des populations noires en France, le 27 avril 1848, la IIe République ouvre une ère nouvelle : l'esclavage est aboli. Les esclaves libérés deviennent de « nouveaux citoyens » pouvant élire leurs représentants aux Antilles, en Guyane et à la Réunion. De nouveaux élus noirs entrent ainsi au Parlement en 1848 et 1849.

Portrait de Jean-Baptiste Belley, député de Saint-Domingue, peinture signée Anne-Louis Girodet de Roussy Trioson, 1797.

JEAN-BAPTISTE BELLEY (1747-1805)

Né en Afrique et vendu comme esclave à Saint-Domingue, il gagne sa liberté pour avoir servi dans l'armée lors de la guerre d'indépendance américaine. Élu député de Saint-Domingue en 1793, il contribue à faire voter la première abolition de l'esclavage. Il lutte contre l'indépendance de son île : lors de la campagne contre Toussaint Louverture, il va participer activement à la répression, fidèle à son engagement anti-sécessionniste. De retour en France, il est incarcéré sous les ordres de Napoléon Bonaparte et meurt en captivité dans la forteresse de Belle-Île-en-Mer. Son portrait, réalisé par Anne-Louis Girodet en 1797, est la première représentation en France d'un homme noir dans une position officielle de législateur politique muni des codes de la fonction.



Joseph Bologne, chevalier de Saint-George, gravure signée Mather Brown, 1787.



Portrait équestre de Toussaint Louverture sur son cheval Bel-Argent, peinture signée Denis A. Volozan, 1802.

HÔTEL DE LA MARINE

Situé place de la Concorde, ce bâtiment achevé en 1774 servait à l'origine de garde-meuble royal avant d'abriter, à compter de 1789, le ministère de la Marine. En 1848, y fut rédigé le texte préparatif à la loi sur l'abolition de l'esclavage initié par Victor Schœlcher, sous-secrétaire d'État à la Marine.



Pillage des armes au garde-meuble royal, place de la Concorde, gravure, 1789.



Portrait de négresse, peinture signée Marie Guillermine, 1800.

LA VÉNUS HOTTENTOTE (1789-1815)

De son vrai nom Saartje Baartman, née en Afrique du Sud, cette femme aux formes proéminentes est exhibée à Paris en 1814. Après être passée par Londres, elle devient une attraction majeure des cabarets et des soirées de l'aristocratie. La science s'intéresse à sa morphologie, son corps et sa difformité intriguent. Elle meurt, épuisée et malade, en décembre 1815 et son corps fera l'objet d'études par les scientifiques, symbolisant et annonçant le développement des « zoos humains » pendant plus d'un siècle. Son moulage en plâtre restera exposé au musée de l'Homme jusqu'en 1974 et les restes de son corps seront restitués à l'Afrique du Sud en 2002.

La Vénus hottentote, Saartje Baartman (vue de face), estampe signée Léon de Wailly, 1805.

« La loi déclare l'esclavage des Nègres aboli dans toutes les colonies… »

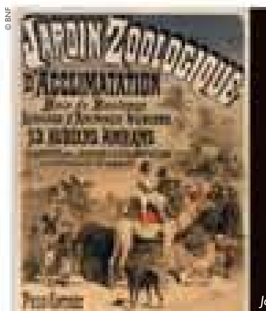
Loi sur l'abolition de l'esclavage, 1794

1849-1889

Exposition universelle de Paris. Deux femmes canaques, photographie, 1889.

LE TEMPS DES PIONNIERS

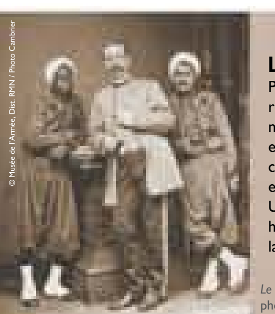
Le Second Empire met fin aux libertés octroyées par la IIe République : les « élus de couleur », Louisy Mathieu*, François-Auguste Perrinon et Cyrille Bissette sont démis de leurs fonctions par Napoléon III et éloignés de la métropole. Les droits des Noirs et des Métis marquent un net recul et une politique très stricte de surveillance est mise en place. Néanmoins, les études permettant de venir en métropole, une poignée d'Afro-Antillais suit un cursus dans des grandes écoles, tel Roger Descemet, premier Saint-Cyrien métis sénégalais de l'armée française. Par ailleurs, la venue de bourgeois et d'artistes noirs des États-Unis, bénéficiant en France d'une plus grande liberté que dans leur pays, contribue à alimenter le mythe d'une « France bienveillante ». Mais, c'est essentiellement par le fait militaire que la présence noire redevient visible en métropole. Le corps des tirailleurs sénégalais, créé en 1857, et les turcos (troupes composées de Noirs, de Kabyles et d'Arabes) venus combattre les Prussiens en France en 1870 attisent la curiosité des Français et deviennent des héros de la littérature populaire. Les Expositions universelles (1855, 1867 et 1878) et les exhibitions d'Africains au Jardin zoologique d'Acclimatation* remportent un très grand succès auprès du public. Pour les gouvernants, ces moments privilégiés permettent de mettre en valeur la politique coloniale de la France. Un imaginaire dual se construit autour des Noirs oscillant entre l'image du guerrier valeureux et celle du « sauvage » à civiliser. Parallèlement, de 1850 à 1870, la science se passionne pour les « races » et leur classification. Ces postulats placent les Noirs tout en bas de l'échelle de l'Humanité et se diffusent très rapidement dans l'opinion. En 1889, à l'occasion du centenaire de la Révolution française, l'Exposition universelle de Paris regroupe de nombreux pavillons représentant les différentes colonies françaises et leurs populations respectives. Au même moment, se met en place une inégalité juridique qui fixe pour un demi-siècle le destin des Noirs de France : indigènes, citoyens et étrangers occupent désormais, chacun, un espace juridique défini.



LE JARDIN ZOOLOGIQUE D'ACCLIMATATION

Jusqu'en 1870, le Jardin zoologique d'Acclimatation, situé dans le bois de Boulogne, est exclusivement un zoo animalier. À partir de 1877, il devient le temple des exhibitions ethnographiques qui se multiplient en France avec, pour commencer, une troupe de Nubiens qui suscite immédiatement la fascination des Parisiens. Plus tard, le public se presse pour venir observer les reconstitutions de danses guerrières des Ashantis, les troupes venues du Dahomey, de Madagascar ou de l'Afrique mystérieuse (en 1910). Les dernières exhibitions ont lieu en 1931 avec les « cannibales » de Nouvelle-Calédonie et le chef Nyambi et sa troupe en 1937.

Jardin zoologique d'Acclimatation. Bois de Boulogne. Arrivage d'animaux nubiens, affiche signée Jules Chéret, 1877.



LE MONUMENT DES TURCOS

Partie intégrante de l'armée française, les trois régiments de tirailleurs algériens et des combattants noirs des confins sahariens — surnommés « turcos » en raison de leur uniforme « à l'orientale » — participèrent aux campagnes militaires du Second Empire et de la IIIe République, notamment la Guerre de 1870. Un monument est érigé près de Wœrth (Alsace) en hommage à leur héroïsme et leurs faits d'armes durant la bataille de Reichshoffen le 6 août 1870.

Le capitaine de Bourgoing du 3e régiment de tirailleurs, photographie de studio, 1870.



© Coll. Groupe de recherche Achac/DR

Exposition universelle. Guadeloupe, chromolithographie publicitaire pour la Maison de la Belle Jardinière, 1889.



Maria l'Antillaise, photographie de Nadar, *c.* 1857.



© Coll. Gilles Boëtsch

Calédonie, chromolithographie pour la Chicorée Nouvelle, 1889.



Delphine Garçon née à la Réunion [Paris], photographie de Jacques-Philippe Potteau, *c.* 1863.

LOUISY MATHIEU (1818-1874)

Né à Basse-Terre (Guadeloupe), Louisy Mathieu exerce la profession d'ouvrier typographe à Pointe-à-Pitre. Avec les événements de 1848 et l'émancipation des esclaves, il devient le suppléant de Victor Schœlcher aux élections législatives. Le 22 août 1848, suite au désistement de ce dernier, Louisy Mathieu est le premier esclave affranchi à siéger à l'Assemblée nationale constituante. Il prend place à l'ultra-gauche de l'échiquier politique. Non réélu aux législatives de 1849, il retourne en Guadeloupe.

Louisy Mathieu, représentant de la Guadeloupe à l'Assemblée nationale, lithographie signée Louis Soulange-Teissier, 1848.



© The New York Public Library

« Combien de temps faudra-t-il attendre le temps bienheureux où les anthropologues et philosophes modernes […], cesseront de fabriquer des études dont le seul but est de calomnier des races opprimées. »

Africanus Beale Horton, 1868





Hégésippe Jean Légitimus devant le Palais-Bourbon, photographie de l'agence Rol pour *Le Figaro*, 1909.

1890-1913



HÉGÉSIPPE JEAN LÉGITIMUS (1868-1944)

Député de la Guadeloupe entre 1898 et 1913, Hégésippe Jean Légitimus est un symbole de la première génération d'hommes politiques noirs. Son élection, en 1898, a lieu alors que certains doutent des capacités des Noirs à « exercer » de telles fonctions, comme le témoignent les caricatures du journal *L'Assiette au beurre*. Maire de Pointe-à-Pitre, conseiller général puis parlementaire, siégeant aux côtés de Jules Guesde et Jean Jaurès, il s'attaque aux inégalités économiques et sociales de la société guadeloupéenne.

Légitimus, dessin de couverture signé Leal de Camara *in L'Assiette au beurre*, 1909.

LES TEMPS DES COLONIES

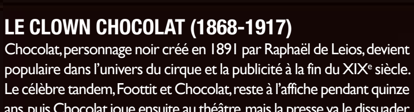
Entre 1890 et 1913, la France continue son expansion coloniale en Afrique de l'Ouest, conquiert Madagascar, devenant ainsi le second empire colonial mondial. En 1898, cette expansion de « l'empire noir » français est freinée par les Anglais à Fachoda. Malgré cet échec, les tirailleurs sénégalais défilant derrière le colonel Marchand sont acclamés à Paris et s'inscrivent désormais comme des éléments familiers de la mythologie coloniale. Dans le même temps, la France veut promouvoir cet empire dans le cadre de grandes expositions spectaculaires : des millions de Français découvrent les habitants coloniaux dans des « villages exotiques », créant ainsi un imaginaire spécifique concernant ces lointaines populations africaines. Toutes les grandes villes de métropole rencontrent ces indigènes-figurants : Lyon en 1894 et 1914, Bordeaux en 1895, Rouen en 1896, Le Mans en 1904, Marseille en 1906, Paris en 1907, Roubaix en 1911 et bien d'autres. Le monde noir pénètre les imaginaires car sa présence s'impose dans le monde du sport, des arts et des spectacles. Des boxeurs afro-américains, comme Jack Johnson, s'installent en France, où ils peuvent se battre contre des Blancs et conquérir des titres internationaux. Des artistes noirs, comme le clown Chocolat*, émergent et de nombreux récits dans le théâtre, la littérature, le cinéma ou la chanson se nourrissent de représentations coloniales, bien que les thèmes récurrents restent l'invasion, le métissage et la sauvagerie des populations noires. Le grand succès littéraire de ces années est d'ailleurs *L'invasion noire* du capitaine Danrit, où des Arabes musulmans lèvent des « hordes africaines » pour se lancer, en vain, à la conquête de Paris. Dans le même temps, quelques hommes politiques noirs parviennent à s'imposer, comme les Guadeloupéens Gaston Gerville-Réache, Hégésippe Jean Légitimus* ou Gratien Candace. Précurseurs, ils proposent une ligne politique forte pour l'instauration d'une meilleure égalité sociale. Mais, à la veille de la Grande Guerre, la « présence noire » en France se limite encore à quelques individus dans les ports ou à Paris, essentiellement des domestiques, des marins ou les figurants des expositions coloniales.



Groupe de Malgaches à l'exposition de Marseille, photographie, 1906.



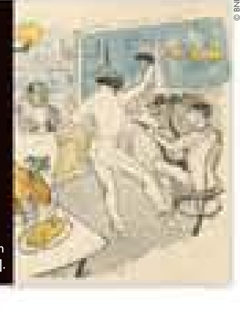
Le boxeur noir américain Dixie Kid et Paul Til, photographie, 1911.



LE CLOWN CHOCOLAT (1868-1917)

Chocolat, personnage noir créé en 1891 par Raphaël de Leios, devient populaire dans l'univers du cirque et la publicité à la fin du XIXe siècle. Le célèbre tandem, Foottit et Chocolat, reste à l'affiche pendant quinze ans, puis Chocolat joue ensuite au théâtre, mais la presse va le dissuader de se prendre pour un « véritable acteur ». Il reste néanmoins l'un des premiers personnages noirs à rencontrer la célébrité à Paris avec la trapéziste Miss Lala et le dompteur Delmonico. Toulouse-Lautrec en fait son modèle dans un dessin intitulé *Chocolat dansant dans The Irish American Bar* publié en 1896 dans la revue *Le Rire*.

« Le fantaisiste Chocolat dansant dans un bar », dessin signé Toulouse-Lautrec *in Le Rire*, 1896 [mars].

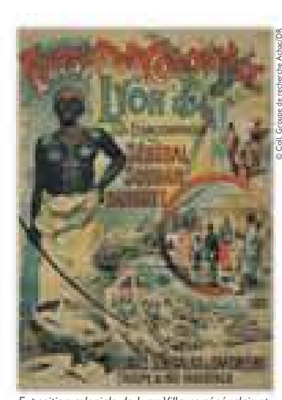




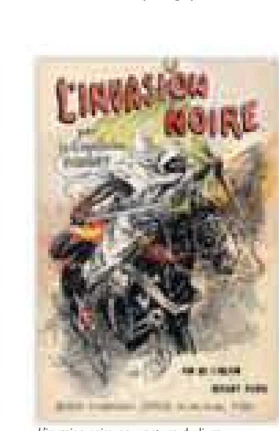
Partage de vivres [Marseille], photographie, 1913.



Défilé des tirailleurs, photographie, *c.* 1900.



Exposition coloniale de Lyon. Villages sénégalais et dahoméens, affiche signée Francisco Tamagno, 1894.



L'invasion noire, couverture du livre du capitaine Danrit, 1895.

> *« Allez visiter le village nègre, considérez les Noirs car vous les verrez à l'état de nature, ils vivent comme chez eux. […] visitez-les comme une attraction curieuse. »*
>
> *Le Progrès*, avril 1894

1914-1918

Entertaining the boys with fancy dancing on roller skates [Bordeaux], photographie de l'armée américaine, 1918.

LES FORCES NOIRES

Pendant la Première Guerre mondiale, cent vingt-six mille Africains, les célèbres « tirailleurs sénégalais », ainsi que quarante mille combattants des anciennes colonies et vingt-neuf mille soldats malgaches montent au front aux côtés des métropolitains, des Indochinois, des Maghrébins et des coloniaux. Présentés comme des « troupes d'assaut », ils sont également utilisés à l'arrière et deviennent une main-d'œuvre indispensable à l'économie de guerre. Malgré l'intervention du député sénégalais Blaise Diagne*, le recrutement de la « Force noire » mené par Charles Mangin* provoque des révoltes en Afrique, des désertions ainsi que des exemptions dans les vieilles colonies. Néanmoins leur loyauté au combat est reconnue et ils participent aux batailles les plus âpres : à Verdun en 1916, sur le front de l'Aisne en 1917, à Reims en 1918. Des combattants s'illustrent par leur fait d'armes comme le Guadeloupéen Sosthène Mortenol qui devient un héros de la défense aérienne de Paris. De 1914 à 1918, des milliers de malades et blessés afro-antillais sont soignés dans des hôpitaux qui leur sont réservés comme celui du Jardin colonial du bois de Vincennes. Dans les camps, comme à Fréjus ou Saint-Raphaël, les mois d'hivernage constituent, pour tous ces soldats, une occasion de côtoyer des Français de tous milieux. Cependant, les soldats noirs restent prisonniers du discours patriotique et de ses stéréotypes, fixant l'image du « bon Noir » dans l'opinion française. Lors de l'entrée en guerre des États-Unis, l'état-major américain envoie des troupes afro-américaines en Europe. Contrairement à l'armée française la ségrégation y est structurelle. Ainsi les Noirs sont employés pour les services logistiques, mais on refuse de les armer. C'est sous commandement français et revêtus de l'uniforme des « poilus » que les premiers d'entre eux montent au front. Tout au long de ces années, la propagande utilise le tirailleur sénégalais pour stigmatiser les Allemands, présentés comme des barbares plus « sauvages » encore que ceux qu'on leur oppose. Au regard raciste succède un intérêt paternaliste même si l'autorité militaire exerce une surveillance permanente sur les activités et loisirs des soldats afro-antillais.



Blaise Diagne, homme politique d'origine sénégalaise, photographie, 1931.

BLAISE DIAGNE (1872-1934)

Né en 1872 sur l'île de Gorée au Sénégal, Blaise Diagne est le premier député africain élu à la Chambre des députés française en 1914. Il obtient, pour les habitants des « Quatre Communes », la citoyenneté en échange de leur conscription en 1916. En 1917, le député Diagne s'indigne contre le fait que les troupes noires soient utilisées par Charles Mangin comme de la « chair à canon ». Pourtant, en 1918, il devient Commissaire général chargé du recrutement indigène en Afrique. En choisissant de soutenir l'entreprise coloniale de la France, il est nommé sous-secrétaire d'État aux Colonies au début des années 30 et, dans le cadre de ses fonctions, il inaugure l'Exposition coloniale internationale de 1931.



Les fêtes de la Victoire du 14 juillet. Troupes noires, carte postale, 1919.

LE MONUMENT AUX HÉROS DE L'ARMÉE NOIRE

Inauguré le 13 juillet 1924 à Reims par Édouard Daladier, ministre des Colonies, ce monument porte les noms des principales batailles où les troupes africaines ont été engagées pendant la Première Guerre mondiale, et possède un double à l'identique à Bamako. Il fut détruit par les Allemands lors de la campagne de 1940 et, depuis 2008, plusieurs projets s'engagent pour le rebâtir afin de rendre hommage aux soldats noirs qui ont combattu pour la France.



Monument aux héros de l'Armée noire détruit par les Allemands en 1940, photographie, non datée.



LA FORCE NOIRE DE CHARLES MANGIN

Le lieutenant-colonel Charles Mangin propose, en 1908, un recours plus important aux troupes africaines. Il se fait dès lors l'avocat implacable de cette « armée noire » à travers des articles, des missions d'enquêtes et, enfin, avec la publication de son ouvrage *La Force noire* en 1910. S'appuyant sur la crise démographique de la France face à l'Allemagne, il propose de recruter cinq mille tirailleurs sur quatre ans pour former une réserve d'intervention. Dans un contexte de peur d'une nouvelle guerre contre l'Allemagne, le Parlement, la presse et une partie de l'opinion publique se passionnent pour le projet qui sera mis en place au cours de la Première Guerre mondiale.

Le colonel Mangin avec des tirailleurs au Maroc, photographie, 1912.



Banania, affiche signée De Andreis, 1915.



Tirailleurs sénégalais sur le front de l'Argonne [Champagne-Ardenne], photographie du Service photographique des armées, 1916.



À Paris, un soldat colonial originaire des Antilles ou des « Quatre communes » du Sénégal et sa compagne, photographie de studio, 1919.



Guadeloupéen, peinture, c. 1917.

« Certains hommes se détachent de la foule et viennent nous serrer les mains. Je les entends dire : "Bravo les tirailleurs sénégalais ! Vive la France !…" »

Bakary Diallo



Deuxième congrès de la race nègre à Paris, photographie de l'agence Meurisse, 1921.

1919-1929

LES CULTURES NOIRES

Après-guerre, le mouvement noir est marqué par la tenue à Paris du second Congrès panafricain, en 1919. Réponse directe à l'absence de voix noires à la conférence de Versailles, il rassemble de nombreux parlementaires afro-antillais français comme Gratien Candace, Joseph Lagrosillière et Achille-René Boisneuf, ainsi que des responsables noirs du monde entier. L'Afro-Américain William E. Burghardt Du Bois, co-président du Congrès, veut faire reconnaître les droits internationaux des « Nègres » et obtenir des puissances coloniales une reconnaissance de leurs sacrifices pendant la guerre. En France, dans le champ culturel, les Noirs gagnent en visibilité : au théâtre, les artistes afro-antillais sont désormais dirigés par des metteurs en scène d'avant-garde. Habib Benglia, le premier comédien noir, est, dès 1913, la vedette de plusieurs spectacles. Dans le domaine de la musique, le jazz, introduit en France par les troupes américaines, séduit immédiatement et durablement le public. Mais c'est la Revue Nègre et sa vedette, Joséphine Baker*, au *Théâtre des Champs-Élysées* qui suscitent le plus fort engouement. Le sport joue également un rôle majeur : le boxeur Battling Siki marque les esprits en étant le premier Africain à remporter un titre de champion du monde en 1922. Des romanciers comme René Maran* commencent à critiquer le système colonial, et rencontrent un réel écho dans la société française. Les colonisés, malgré leur sacrifice pendant la Grande Guerre, sont toujours exclus des lois sur l'extension de la nationalité aux étrangers. Les députés Gratien Candace, Alcide Delmont et Blaise Diagne réclament, en vain, la citoyenneté pour tous les « indigènes » en 1927. Cette profonde humiliation favorise les mouvements anti-colonialistes, tels la Ligue de défense de la race nègre — créée en 1927 par Lamine Senghor, Tiémoko Garan Kouyaté et Camille Sainte-Rose —, le Comité de défense des intérêts de la race noire (CDIRN) ou encore l'Union des travailleurs nègres. Ces positions sont relayées par des revues comme *La Race Nègre*, organe de la Ligue de défense de la race noire (LDRN), *Les Continents*, *La Revue du Monde Noir*, *Le Cri des Nègres*…, et par des journaux tels que *La Dépêche africaine*.

RENÉ MARAN (1887-1960)

En 1921, le prix Goncourt est pour la première fois attribué à un auteur noir, le Martiniquais René Maran pour son œuvre *Batouala. Véritable roman nègre*. Tiré de son expérience d'administrateur des colonies dans l'Oubangui-Chari, il dénonce dans sa préface, le fait colonial, l'emploi des soldats noirs et les abus des colons français. Toute la presse française et internationale se déchaîne. *Batouala* apparaît comme un acte précurseur de la lutte anti-coloniale.



René Maran, photographie de Boris Lipnitzki, 1914.



Le bal de la rue Blomet à Paris, aquarelle signée Sem, 1928.

LE BAL NÈGRE DE LA RUE BLOMET

En 1924, l'homme politique martiniquais Jean Rézard des Wouves organise ses réunions électorales dans l'arrière-salle d'un café situé au 33, rue Blomet dans le XV[e] arrondissement. Bientôt, ses meetings deviennent le lieu de réunions dansantes et le rendez-vous de toute la communauté afro-antillaise de Paris et feront du *Bal Nègre* le lieu emblématique des « cultures noires » dans la capitale.

Joséphine Baker à Paris, photographie de studio, 1926.

JOSÉPHINE BAKER (1906-1975)

En 1925, l'Afro-Américaine Joséphine Baker enflamme le public avec sa « danse nègre ». Presque nue, avec sa ceinture en « régime de bananes », sa gestuelle énergique mêle charleston et contorsions africaines. Son spectacle fait l'effet d'une « bombe » tant au niveau culturel que pour la représentation des Noirs en France et elle devient une star du public français. Personnalité du Tout-Paris et de la nuit, elle s'impose en France en tant qu'artiste noire, un statut que la ségrégation aux États-Unis lui interdisait.



« Battling Siki ou le "Pain Noir" », dessin signé A. Barrère *in Fantasio*, 1923.



Dockers de la rue Torte [Marseille], photographie de Baudelaire, c. 1925.



Groupe de Jazz à Marseille, photographie de Claude McKay, c. 1929



La Dépêche africaine, mensuel dirigé par Maurice Satineau, c. 1928.

« Le voir un jour. C'est mon rêve joli.
J'ai deux amours. Mon pays et Paris. »

Joséphine Baker, 1930



© Musée Albert-Kahn

1930-1939

L'exposition coloniale de Paris. Village canaque de Nouvelle-Calédonie, photographie, 1931.

LE TEMPS DES NÉGRITUDES

En 1931, s'ouvre à Vincennes l'Exposition coloniale internationale. Plus de cinq cents Africains et une centaine de Caribéens y participent. Trente-quatre millions de tickets sont vendus, ce qui en fait la plus importante manifestation de l'entre-deux-guerres en Europe. En opposition, les surréalistes organisent avec la CGTU une contre-exposition *La vérité sur les colonies* et rédigent un tract appelant au boycott — « *Ne visitez pas l'Exposition coloniale* » — afin de protester contre les massacres coloniaux. Cependant, la culture noire trouve d'autres moyens de s'affirmer. Paris devient ainsi le lieu de la « pensée noire » avec la création de revues et salons comme celui de Paulette Nardal, première femme martiniquaise à étudier à la Sorbonne. Simultanément, le jazz, la biguine et les rythmes afro-cubains s'imposent dans les cabarets de la capitale et en régions. Cette « présence exotique » déclenche une négrophobie alimentée par la presse. Le monde du sport ne semble toutefois pas touché par ce phénomène. Le boxeur afro-américain Panama Al Brown devient, en effet, une figure populaire et Raoul Diagne est le premier Afro-Guyanais à être sélectionné en équipe nationale de football en 1931. Dès 1935, à Paris, la valorisation de la culture noire marque la naissance d'un discours autour de la *Négritude**. Par ailleurs, après Henry Lémery, sous-secrétaire d'État aux Transports maritimes pendant la Grande Guerre, les années 30 voient plusieurs hommes politiques afro-antillais occuper le poste de sous-secrétaire d'État aux Colonies : Alcide Delmont (1929), Auguste Brunet et Blaise Diagne (1931) ou Gratien Candace (1932). Par la suite, un rapprochement se fait entre les élites noires et les partis de gauche, les unissant au Front Populaire en 1936. Gaston Monnerville devient sous-secrétaire d'État aux Colonies en 1937 et l'Antillais Gratien Candace* est élu vice-président de la Chambre des députés en 1938, signes d'une « intégration » visible dans les structures de la République. Toutefois, face à la menace grandissante d'une nouvelle guerre, ni l'intelligentsia parisienne ni l'opinion publique ne sont disposées à écouter les revendications d'une nouvelle pensée noire et la demande d'égalité politique.

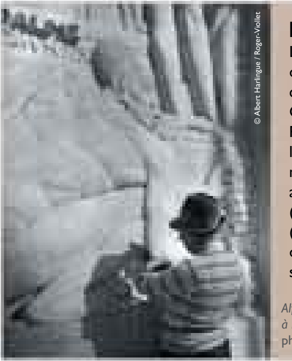


© Coll. Valérie Senghor/DR

Léopold Sédar Senghor au lycée Louis-le-Grand à Paris, photographie, 1929.

LA NÉGRITUDE

La *Négritude* est un mouvement littéraire et politique fondé par le Martiniquais Aimé Césaire, le Sénégalais Léopold Sédar Senghor et le Guyanais Léon Gontran Damas autour de la revue *L'Étudiant Noir*, défini comme « *la simple reconnaissance du fait d'être Noir, et l'acceptation de ce fait, de notre destin de Noir, de notre histoire et de notre culture* ». Ce mouvement revendique l'identité noire face au racisme du régime colonial et veut réunir les communautés par-delà leurs origines de manière à prouver la grandeur de la culture noire. Senghor approfondit le concept en insistant sur la proximité de la culture noire avec la nature et les ancêtres, là où la culture occidentale s'en est coupée.



© Albert Harlingue / Roger-Viollet

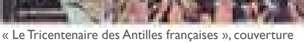
LE PALAIS DES COLONIES

Le palais de la Porte dorée est l'un des rares vestiges de l'Exposition coloniale internationale de 1931. Sa construction débute en 1928, sous le patronage de Gaston Doumergue, président de la République française. Pendant l'Exposition, ce bâtiment de 16 000 m² prend le nom de palais des Colonies et devient par la suite le musée des Colonies, avant d'être transformé, dans les années 60, en musée des Arts africains et océaniens (MAAO). La Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI) s'installe en 2007 dans cet édifice colonial déclenchant alors une vive polémique, accentuée par sa non-inauguration par le gouvernement français.

Alfred Janniot travaillant à « l'apport des territoires d'outre-mer à la mère patrie et à la civilisation » [façade du MAAO], photographie d'Albert Harlingue, 1931.



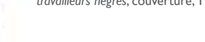
© Coll. Groupe de recherche Achac/DR



« Le Tricentenaire des Antilles françaises », couverture *in L'Illustration*, 1935 [novembre].

© Coll. part./DR

Le Cri des Nègres



Le Cri des Nègres, Organe mensuel des travailleurs nègres, couverture, 1931.



© Maurice Branger / Roger-Viollet

GRATIEN CANDACE (1873-1953)

Gratien Candace est un homme politique, élu député de la Guadeloupe en 1912. Il développe des compétences multiples et reconnues qui le conduisent aux plus hautes responsabilités gouvernementales. Sous-secrétaire d'État aux Colonies en 1932-1933 dans les cabinets de centre gauche d'Édouard Herriot puis de Joseph Paul-Boncour, il est élu vice-président de la Chambre des députés entre 1938 et 1939. Gratien Candace est perçu comme un représentant de l'empire français au moment de son apogée, tout en étant très actif dans la réflexion sur l'empire colonial et dans le mouvement panafricain. Il sera de ceux qui soutiendront le régime sous Vichy.

Gratien Candace, député de la Guadeloupe, photographie de Maurice Branger, *c.* 1933.



© Pressesport L'Équipe

Raoul Diagne au Racing Club de Paris [premier joueur afro-caribéen en équipe de France], photographie, 1931.



© Coll. Groupe de recherche Achac/DR

« Les trompettes de Jéricho », couverture *in Voilà*, 1938 [juin].



© Coll. Jean-Pierre Meunier

Orchestre Stellio de l'Exposition coloniale, photographie, 1931.

« On y trouve toutes les races, noire, jaune, blanche, mais c'est la noire qui domine. »

Ernest Léardée

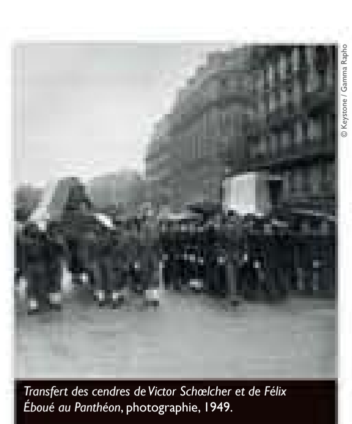


1940-1945

Libération de Paris, défilé du général de Gaulle, photographie de Jean Lemaire, 1944.

L'ARMÉE D'AFRIQUE

Depuis septembre 1939, la France est en guerre. Plus de trente-huit mille soldats des colonies africaines sont présents en métropole pour soutenir l'effort de guerre à l'arrière et sur les fronts. Les Nazis, empreints du souvenir de la propagande contre les troupes noires de la Première Guerre mondiale, entretiennent une propagande intense et massacrent des centaines de combattants afro-antillais. Le 22 juin 1940, l'Armistice met fin aux exactions les plus criminelles, mais elle annonce aussi une période de ségrégation pour les troupes noires présentes en France : exclues de l'armée française, elles sont obligées à rester dans leurs casernes au sud de la France, où les prisonniers de guerre ont des conditions de captivité difficile. Le régime de Vichy s'engage alors dans un discours dual et complexe. D'une part, on note une promotion impériale, avec la nomination de l'Antillais Henry Lémery comme ministre des Colonies en 1940. De l'autre, des mesures ségrégatives et des interdictions à l'encontre des Noirs se multiplient dès les premiers jours du régime. En outre, les Allemands refusent de garder des « hommes de couleur » sur leur sol et exigent des autorités françaises l'ouverture de *Frontstalags* en France pour leurs « prisonniers indigènes ». Nombre de soldats noirs ou de prisonniers évadés rejoignent la Résistance, comme le Guinéen Addi Bâ* ou le gouverneur du Tchad, Félix Éboué*, qui rallie la cause du général de Gaulle dès le 18 juin 1940 et donne ainsi « *le signal de redressement de l'empire tout entier* ». En août 1943, les Forces françaises libres fusionnent avec l'Armée d'Afrique. Elles représentent le cœur des forces gaullistes, qui libèrent le sud de la France lors de l'été 1944. Mais cédant à la pression des États-Unis, le pouvoir politique décide de « blanchir » les troupes qui défileront lors de la Libération de Paris. La présence de ces combattants et travailleurs noirs en métropole bouleverse l'ordre des choses et dès l'été 1944, les autorités prennent de premières mesures drastiques pour limiter le métissage et organiser le retour des combattants en Afrique. Les conditions précaires et les problèmes de régularisation de soldes créent des rancœurs ainsi que de nombreuses révoltes, aussitôt réprimées par les autorités françaises.



Transfert des cendres de Victor Schœlcher et de Félix Éboué au Panthéon, photographie, 1949.

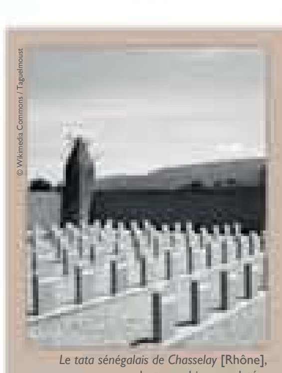
FÉLIX ÉBOUÉ (1884-1944)

Administrateur colonial d'origine guyanaise, il rallie la cause du général de Gaulle dès les premières heures de la Résistance. Quand s'annonce le Centenaire de l'abolition de l'esclavage, en 1948, le gouvernement décide de lui rendre hommage au Panthéon en compagnie de Victor Schœlcher. La cérémonie a lieu le 27 avril 1948. Gaston Monnerville rappela à cet instant que « *c'est* [un] *message d'humanité qui a guidé Félix Éboué, et nous tous, Résistants d'outre-mer, à l'heure où le fanatisme bestial menaçait d'éteindre les lumières de l'esprit et où, avec la France, risquait de sombrer la liberté* ».



Groupe de travailleurs sénégalais évadés d'un bataillon allemand de travail ayant rejoint le maquis à Saint-Jean-aux-Bois, photographie, 1944.

LE TATA DE CHASSELAY



Le tata sénégalais de Chasselay [Rhône], photographie, non datée.

Les 19 et 20 juin 1940, des soldats sénégalais résistent à l'avancée des troupes allemandes dans la région lyonnaise. Cent quatre-vingt-huit soldats africains seront massacrés. Ce tata, cimetière traditionnel africain à l'architecture d'inspiration soudanaise, sera inauguré par le régime de Vichy le 8 novembre 1942, en présence du député sénégalais Galantou Diouf, pour saluer leur héroïsme. Dès la Libération, le 24 septembre 1944, un nouvel hommage est rendu à ces combattants par Yves Farge, commissaire de la République, sous la présidence du général Doyen. Il est à nouveau inauguré par la République en 1947 en présence du député ivoirien Ouezzin Coulibaly.



LE TIRAILLEUR-RÉSISTANT ADDI BÂ (1916-1943)

Le Guinéen Addi Bâ arrive jeune en France, à Langeais (Indre-et-Loire). Il s'engage dès le début de la guerre dans le 12e régiment de tirailleurs sénégalais, avant d'être capturé en juin 1940. Il est interné à Neufchâteau, d'où il s'évade avec quelques camarades africains. Dès octobre 1940, il entre en contact avec le réseau de la Résistance et, en mars 1943, participe à l'établissement du premier maquis des Vosges, le camp de la Délivrance, qui abrite des réfractaires du STO (Service du travail obligatoire). Le maquis est attaqué en juillet. Traqué par la police allemande, Addi Bâ est arrêté le 15 juillet 1943 et conduit à Épinal où il est torturé. Il est fusillé le 18 décembre 1943.

Addi Bâ et des habitants de Rocourt [Aisne], photographie, 1942.



Corps de tirailleurs sénégalais après une exécution collective dans la Somme, photographie de source allemande, 1940.



Association des amitiés africaines. Camp de Sathonay, photographie de propagande de l'AAA, 1942.



Trois couleurs, un drapeau, un empire, affiche signée Éric Castel, éditée par le secrétariat d'État aux Colonies, 1941.

« Nos compatriotes ont personnifié la France qui refuse d'être battue, la France qui refuse d'être esclave… »

Joseph Issoufou Conombo



Premier Congrès international des écrivains et artistes noirs. Richard Wright, Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire [Paris], photographie, 1956.

1946-1956

LES PRÉSENCES NOIRES

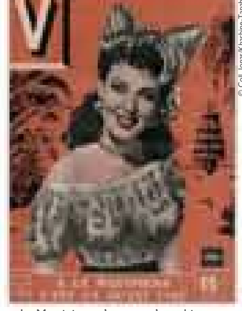
L'immédiat après-guerre voit Paris se transformer en capitale culturelle, connue pour le jazz et pour l'accueil réservé aux Afro-Américains qui veulent fuir la ségrégation raciale de leur pays. Dans les années 50, les caves de Saint-Germain-des-Prés sont des lieux en vogue, fréquentés par des jeunes gens qui viennent s'y divertir voire discuter politique ou littérature. Le temps des colonies laisse peu à peu la place à celui des luttes pour les indépendances. Dans cette période de basculement politique, quatre élus s'imposent : Léopold Sédar Senghor, Gaston Monnerville, Aimé Césaire et Félix Houphouët-Boigny*. Ils symbolisent la nouvelle génération politique. Les réformes se succèdent avec la création de l'Union française et la loi du 19 mars 1946 concernant la départementalisation des anciennes colonies — Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion —, qui met fin au régime discriminant de l'indigénat. Mais l'heure est aussi à la répression brutale, aux guerres coloniales, aux atteintes aux droits et aux inégalités de traitement pour les anciens combattants. La plupart des partis politiques revendiquent le maintien de l'empire et se positionnent contre les indépendances en Afrique. La critique envers le colonialisme se radicalise, comme l'illustrent la production littéraire et les débats en milieu universitaire. Depuis la fin de la guerre, les étudiants afro-antillais présents en France, toujours plus nombreux, constituent un vivier pour les mouvements indépendantistes. En 1950, de nombreuses associations étudiantes se regroupent sous l'égide de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FÉANF), dirigée par Solange Faladé, qui parvient à rassembler plus de mille trois cents étudiants. Son objectif devient rapidement l'indépendance des pays africains et elle ne tarde pas à se heurter à la répression policière. Une maison d'édition irrigue la pensée politique et littéraire de ces années d'après-guerre, c'est *Présence Africaine**, qui souhaite régénérer la « pensée nègre ». Elle organise ainsi, le 19 septembre 1956, un Congrès des écrivains et artistes noirs à la Sorbonne afin de valoriser les cultures noires, mais aussi dénoncer le racisme et le colonialisme.



Félix Houphouët-Boigny et François Mitterrand, photographie, 1956.

FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY (1905-1993)

Félix Houphouët-Boigny fonde en 1946, dans la future Côte d'Ivoire, le Rassemblement démocratique africain (RDA), puis il sera nommé membre de la Commission des territoires d'outre-mer et propose plusieurs projets de loi, dont un sur la suppression du travail forcé adopté en 1947. Il veut réviser en profondeur le système des colonies, et s'engage pour que les peuples africains comme antillais soient mieux représentés et puissent faire l'apprentissage de leur autonomie. Il sera plusieurs fois ministre sous la IVe République. Premier président de la Côte d'Ivoire, Félix Houphouët-Boigny tient un rôle majeur dans le processus de décolonisation de l'Afrique.



« La Martinique c'est ça qu'est chic », couverture *in V*, 1947.



Orchestre de musiciens noirs au bal de la rue Blomet, photographie de Daniel Frasnay, 1955.



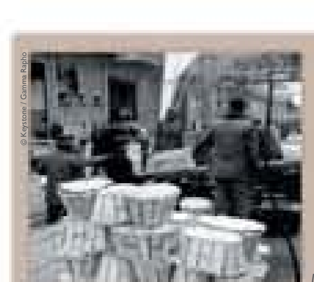
Allocution d'Alioune Diop au premier Congrès des écrivains et artistes noirs, photographie de Boris Lipnitzki, 1956.

PRÉSENCE AFRICAINE (1947-1956)

Le Sénégalais Alioune Diop (1910-1980) crée en 1947 la revue *Présence Africaine*, véritable forum pour l'émergence d'une culture africaine indépendante. Elle devient un moteur intellectuel et offre une tribune aux figures noires du monde littéraire et politique tout en attirant l'adhésion de l'intelligentsia française. Il organise le premier Congrès des écrivains et artistes noirs à la Sorbonne, où des textes de Roger Bastide et Claude Lévi-Strauss sont lus en ouverture. Aimé Césaire en fixe la perspective politique : « *Laissez entrer les peuples noirs sur la grande scène de l'Histoire.* » Par son action, Alioune Diop assure une liaison féconde de créations entre toutes les diasporas noires.



Famille africaine habitant dans un taudis à Paris, photographie, 1947.



LE QUARTIER DU PANIER

La crise du logement de l'immédiat après-guerre modifie le paysage urbain de Marseille. Se multiplient nombre de taudis, de bidonvilles et d'enclos, occupés majoritairement par les immigrés qui arrivent en masse à cette période. Situé dans le IIe arrondissement de Marseille, le bidonville du Panier voit ainsi s'établir des marins et dockers sénégalais et comoriens. Depuis les années 70, le Panier tout comme Belsunce ont régulièrement fait l'objet de politiques de rénovation.

Dockers au travail sur le port de Marseille, photographie, 1955.



« Chez nous "colonialistes", la vie d'un Noir vaut celle d'un Blanc ! », couverture *in Tout savoir*, 1955 [décembre].



Étudiants africains devant la Sorbonne, photographie, *c.* 1955.

« *Contribuer à faire entrer sur la scène de l'Histoire les intellectuels nègres, africains et antillais* »

Alioune Diop



Le président de la République Valéry Giscard d'Estaing reçoit des éboueurs pour un petit déjeuner à l'Élysée, photographie, 1974.

1957-1974

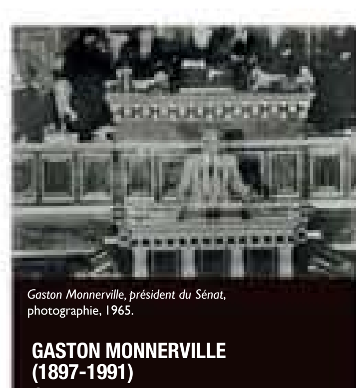
LA NOUVELLE GÉNÉRATION

ROBERT LIENSOL (1922-2011)
Guadeloupéen venu à Paris pour faire des études de lettres, Robert Liensol fréquente la Sorbonne avec Darling Légitimus et Georges Hilarion. Il se tourne ensuite vers le théâtre et fonde la première compagnie composée d'acteurs noirs, Les Griots, qui s'illustre en 1959 avec la pièce de Jean Genet, *Les Nègres*. Cette compagnie voulait favoriser la promotion des artistes afro-antillais, faire connaître au public noir des œuvres du répertoire classique, développer une littérature dramatique noire et enfin, fonder une école de comédiens noirs.



Les Nègres *de Jean Genet, mise en scène de Roger Blin* [Théâtre de Lutèce], photographie de Boris Lipnitzki, 1959.

Avec les indépendances, l'empire disparaît progressivement du quotidien des Français, le ministère de la France d'Outre-mer devient celui de la Coopération. Commence alors l'histoire des immigrations postcoloniales en provenance d'Afrique et des Dom-Tom. En 1963, le Bumidom, agence d'État chargée d'organiser l'immigration en provenance des Antilles, recrute des personnes peu qualifiées et les oblige à se former dans des centres qui organisent des cours « *d'adaptation à la vie métropolitaine* ». L'immigration africaine — Mali, Sénégal et Mauritanie principalement — permet aux industries de combler un manque de main-d'œuvre pendant cette période de croissance. Face à cette nouvelle présence, la France passe d'un racisme latent et colonial à une xénophobie manifeste, alors même que le poste de président du Sénat est offert à un Guyanais, Gaston Monnerville*. Simultanément, les premiers exilés politiques fuyant les régimes autoritaires africains arrivent en France où ils trouvent un espace de liberté. S'y ajoute une nouvelle élite noire issue des milieux étudiants, artistiques et littéraires, symbolisée par le roman d'Édouard Glissant, *La Lézarde*, qui reçoit le prix Renaudot en 1958. Une génération également incarnée par la pièce de Jean Genet, *Les Nègres*, interprétée par des comédiens africains et antillais, notamment Robert Liensol*. La musique reste le moyen d'expression privilégié de la culture noire, et des artistes comme Serge Gainsbourg utilisent désormais des rythmes afro-antillais dans leur composition. Le magazine *Pulsations* fait alors découvrir toute une génération musicale *via* le petit écran, aux côtés de figures majeures de la musique caribéenne comme Henri Salvador. Les années 54-74 sont aussi marquées par la lutte sociale axée autour des conditions de travail et des logements déplorables. Les protestations contre la politique d'immigration et les conditions de vie des travailleurs immigrés s'amorcent après le mouvement de Mai 68. Avec des nouvelles mobilisations et contestations dans les foyers, sont révélées à l'opinion publique les conditions de vie de ces travailleurs immigrés.

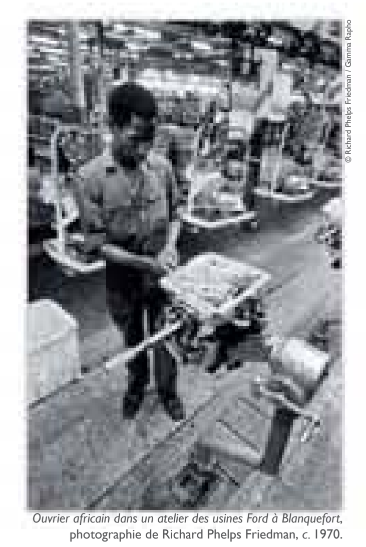


Gaston Monnerville, président du Sénat, photographie, 1965.

GASTON MONNERVILLE (1897-1991)
Gaston Monnerville est la personnalité politique ultramarine qui a obtenu le plus haut poste dans les institutions françaises au XXᵉ siècle. D'origine guyanaise, il débute sa carrière politique comme député au lendemain d'un procès retentissant à Nantes (1932) pour défendre les « insurgés guyanais ». Il est ensuite nommé au poste de secrétaire d'État aux Colonies en 1937, après Blaise Diagne et Gratien Candace. Après guerre, il est élu au Sénat, avant de devenir président du Sénat de la Communauté (1959-1960) puis président du Conseil de la République et du Sénat jusqu'en 1968, le deuxième poste en niveau d'importance de la IVᵉ République. Il entre dans l'opposition quand le général de Gaulle propose l'élection du président de la République au suffrage universel direct et appelle à voter François Mitterrand en 1965. Il termine sa carrière au Conseil constitutionnel.



Travailleurs antillais aux PTT, photographie de Gérald Bloncourt, 1964.

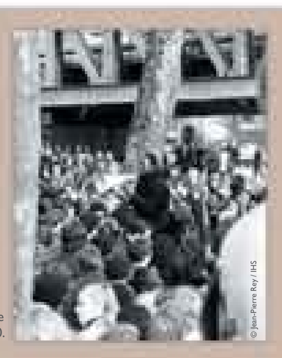


Ouvrier africain dans un atelier des usines Ford à Blanquefort, photographie de Richard Phelps Friedman, c. 1970.

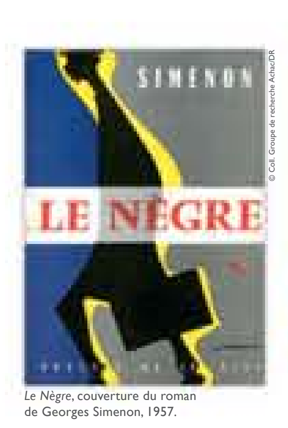


À la sortie des épreuves du baccalauréat, photographie, 1957.

LE FOYER, RUE DES POSTES À AUBERVILLIERS
Dans la nuit du 1er janvier 1970, dix travailleurs africains meurent asphyxiés dans l'incendie de leur foyer, où s'entassait une cinquantaine de personnes. Ce drame rappelle tragiquement à l'opinion les conditions déplorables d'accueil des travailleurs immigrés en France et devient le moment symbolique de la lutte des travailleurs africains pour la reconnaissance de certains droits au sein de leurs foyers, notamment, être reconnu comme « locataire » et le droit de se regrouper dans des comités.



Mobilisation étudiante à Aubervilliers, photographie de Jean-Pierre Rey, 1970.



Le Nègre, couverture du roman de Georges Simenon, 1957.



Je construis, tu construis… Nous construisons l'Afrique nouvelle, affiche signée Massacrier pour le ministère de la Coopération, 1962.

« Nous aimons Paris parce qu'on peut plus que chez nous dire ce qu'on pense. »

Bernard Binlin Dadié, *Un Nègre à Paris*, 1959

La Garde noire [Jean-Pierre Adams et Marius Trésor], photographie, 1976.

1975-1986

LES IMMIGRATIONS AFRO-ANTILLAISES



Marche contre le racisme à Paris, photographie de Christian Avril, 1983.

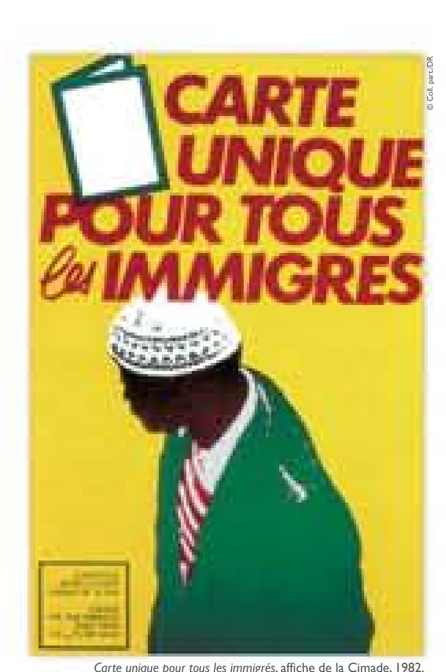
Dès 1975, le clivage qui prévalait entre le travailleur de passage et l'étudiant tend à s'estomper. En effet, le choc pétrolier de 1973 et la crise qui s'ensuit provoquent un arrêt officiel de l'immigration de travail en France et laisse progressivement place au regroupement familial*. Les travailleurs et étudiants afro-antillais se sédentarisent, provoquant des réactions xénophobes. En favorisant les aides au retour (1977), en remettant progressivement en cause le regroupement familial (1979), tout en accentuant la politique de migrations des Antilles, de Guyane et de la Réunion *via* le Bumidom, le contexte politique durcit graduellement les lois sur l'immigration au cours de cette décennie. Toutefois, au début des années 80, la gauche socialiste met fin au Bumidom et régularise de nombreux sans-papiers. Mais, en 1986, le ministre de l'Intérieur Charles Pasqua affrète, à grand renfort de publicité, un charter qui reconduit symboliquement à Bamako une centaine de Maliens. Cette expulsion se veut un signal fort : tous les candidats à l'émigration (en priorité les Africains) sont désormais « indésirables » en France. Cette décennie voit d'ailleurs l'association entre immigration et insécurité devenir un poncif permanent, comme le démontre la montée du Front national aux élections municipales (1983), législatives (1986), présidentielles (1988) et européennes (1989). Parallèlement, les immigrés acceptent de moins en moins d'être privés des droits accordés aux autres travailleurs et revendiquent leur citoyenneté. Les mouvements de luttes des « sans-papiers », pour le droit à l'asile et au logement se multiplient et sollicitent l'intérêt des médias. Ces années sont aussi marquées par l'émergence de musiciens et surtout de sportifs afro-antillais sur la scène médiatique. Ces enfants des premières générations, comme Marius Trésor, Jean Tigana ou Yannick Noah* deviennent les « héros » d'une France en quête de succès. L'image du Noir n'est donc pas toujours rejetée et un fort mouvement de solidarité antiraciste existe (surtout chez les jeunes), comme le prouve le succès de la manifestation, Marche pour l'égalité et contre le racisme, en 1983 ou la création de SOS Racisme en 1984, présidé par Harlem Désir.



LE REGROUPEMENT FAMILIAL

En 1976, le gouvernement fait voter une loi autorisant le regroupement familial, entérinant une tendance déjà amorcée au début de la décennie. Les travailleurs immigrés peuvent désormais faire venir en France leurs familles restées dans les pays d'origine. L'immigration africaine évolue : au début, presque uniquement masculine, elle se féminise et leurs enfants sont peu à peu scolarisés. Dans le même temps, les travailleurs afro-antillais ont tendance à abandonner l'idée d'un retour au pays malgré les politiques publiques qui se mettent en place.

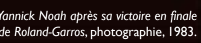
Quartier de Belleville et son métro, photographie de C.J.M. Charles, *c.* 1975.



Carte unique pour tous les immigrés, affiche de la Cimade, 1982.

YANNICK NOAH

Né à Sedan, d'un père camerounais et d'une mère française, il est le symbole de la réussite des nouvelles générations et d'une « France métisse ». Sa victoire aux Internationaux de tennis de Roland-Garros en juin 1983 est un véritable événement populaire. Sa reconversion en tant que capitaine de l'équipe de France est un nouveau succès puisqu'il remporte la Coupe Davis en 1991 et 1996, puis la Fed Cup en 1997. Chanteur, impliqué dans différentes associations caritatives, il est aujourd'hui la « personnalité préférée » des Français.





Yannick Noah après sa victoire en finale de Roland-Garros, photographie, 1983.



« Black : Africains, Antillais… Cultures noires en France », couverture *in Autrement*, 1983.



Mobilisation contre les expulsions [Paris], photographie de Claude Chambon, 1986.



Nouveaux ensembles des Minguettes, la communauté antillaise [Vénissieux], photographie de Josette Vial, 1975.

« Tout homme est censé avoir été en France. Alors, soit pour faire des études, soit pour travailler, réunir un pécule […]. Un homme vrai est celui qui a été en France. »

Élikia M'Bokolo

Camp de réfugiés sans-papiers, photographie de Pierre Michaud, non datée.

1987-1998

LE TEMPS DES REVENDICATIONS

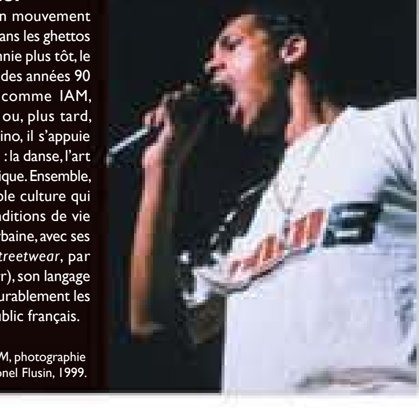
Le dernier quart du XXe siècle est marqué par la forte visibilité dans l'espace public de discriminations multiples à l'encontre des migrants afro-antillais et de leurs descendants. En 1988, la loi Joxe assure une protection contre les expulsions mais, dès 1993, toute une série de mesures sont prises pour limiter l'immigration et restreindre l'accès à la nationalité française. Dans les rues de la capitale s'esquissent alors les premiers « quartiers noirs ». Simultanément, on constate une certaine banalisation de la présence des Noirs au sein des gouvernements successifs, à l'image de Kofi Yamgnane, ainsi que dans le monde culturel. La France redécouvre également les arts et les cultures du continent noir, entre expositions, biennales et records d'enchères pour les arts nègres. Les Afro-Antillais installés à Paris rencontrent ainsi des succès dans des domaines les plus divers : en littérature avec le prix Goncourt de 1992 décerné à l'écrivain antillais Patrick Chamoiseau ; dans l'univers de la mode avec le créateur malien Xuly Bët ; au cinéma où Darling Légitimus, dans *Rue Cases-nègres*, remporte le prix d'interprétation féminine à la Mostra de Venise. Parallèlement, la musique « noire » est plus présente que jamais : Manu Dibango triomphe à l'*Olympia* en 1991, tandis que le chanteur sénégalais Youssou N'Dour, sénégalais d'origine, compose l'hymne officiel de la Coupe du monde de football en 1998. Dans les années 90, des artistes comme MC Solaar, IAM ou Suprême NTM révolutionnent la société avec l'arrivée du mouvement hip-hop* en France. Cette *culture black* contribue à modifier sensiblement l'image des Noirs dans l'opinion publique, ils s'inscrivent dorénavant dans ce que l'on appelle les « cultures urbaines ». La visibilité de la population noire passe aussi par la question de la mémoire de l'esclavage avec la Marche de mai 1998 commémorant le cent cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage. Mais l'autre temps fort de cette année 1998 demeure la Coupe du monde de football où s'illustre l'équipe de France « Black-Blanc-Beur » avec Marcel Desailly, Lilian Thuram*, Thierry Henry…



LE MOUVEMENT HIP-HOP

En 1982, arrive en France un mouvement culturel et artistique apparu dans les ghettos noirs de New York une décennie plus tôt, le hip-hop. Popularisé au début des années 90 par des groupes majeurs comme IAM, Suprême NTM, MC Solaar ou, plus tard, Fonky Family et Oxmo Puccino, il s'appuie sur trois formes d'expression : la danse, l'art graphique (le graffiti) et la musique. Ensemble, celles-ci forment une véritable culture qui se veut l'expression des conditions de vie de la « rue ». Cette culture urbaine, avec ses codes vestimentaires (le *streetwear*, par exemple *Com8* avec Joey Starr), son langage et ses valeurs, va influencer durablement les artistes, producteurs et le public français.

Joey Starr, concert de NTM, photographie de Lionel Flusin, 1999.



Pascal Légitimus, photogramme extrait du film *L'œil au beur(re) noir* de Serge Meynard, 1987.



Lilian Thuram lors de la demi-finale France-Croatie, photographie, 1998.

LILIAN THURAM

Lilian Thuram, né en Guadeloupe, est un ancien footballeur international français. Son palmarès (le plus capé des Bleus), ses titres (comme la Coupe du monde en 1998) le font considérer comme l'un des meilleurs défenseurs français de tous les temps. Mais, il s'est également illustré pour ses prises de position politiques et culturelles, en qualité de membre du Haut Conseil à l'intégration et pour la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Son ouvrage *Mes étoiles noires* tente de combler un vide en faisant la lumière sur les contributions de plusieurs personnalités noires à l'attention d'un large public, que prolonge son action au sein de la fondation qu'il a créé en 2008.



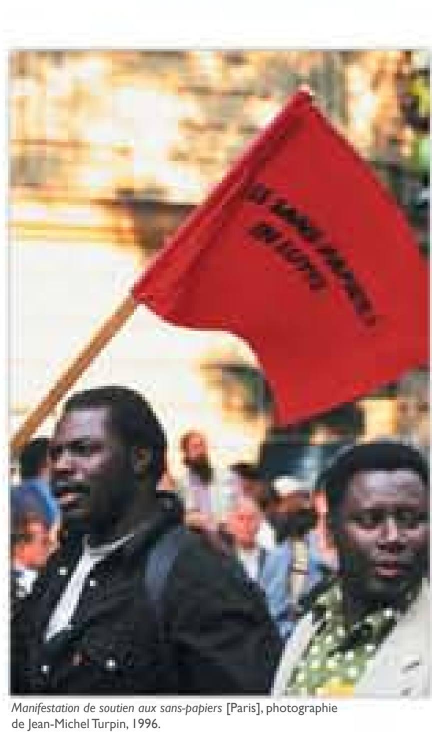
L'ÉGLISE SAINT-BERNARD

Le 28 juin 1996, environ deux cents sans-papiers, majoritairement originaires du Mali et du Sénégal, occupent cette église du XVIIIe arrondissement de Paris et réclament leur régularisation. Le 23 août, les CRS les évacuent après avoir défoncé les portes à la hache. Cette date est un tournant, tant politique que médiatique, dans le mouvement de lutte des sans-papiers en France.

Évacuation de l'église Saint-Bernard par les forces de l'ordre, photographie de Thomas Coex, 1996.



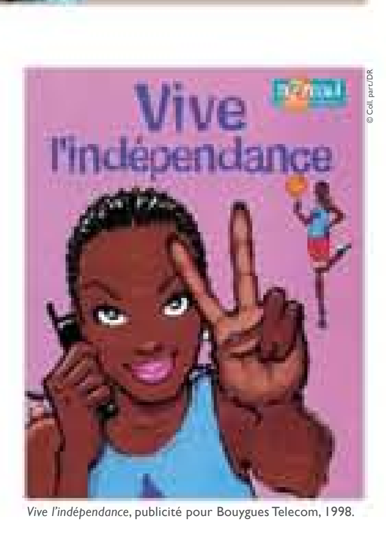
Manifestation contre la loi Debré à Paris, photographie, 1997.



Manifestation de soutien aux sans-papiers [Paris], photographie de Jean-Michel Turpin, 1996.



Nous sommes des hommes de couleur !, affiche signée André Langevin, non datée.



Vive l'indépendance, publicité pour Bouygues Telecom, 1998.

« Je suis un homme divisé […]. J'étais un pont brisé entre deux mondes. Une part de mon être était figée sur la rive orientale, tandis que l'autre vagabondait en Occident. »

Manu Dibango



© Benoît Le Gallic

Commerce de produits exotiques, photographie de Benoît Le Gallic, 2011.

1999-2011

LA CITOYENNETÉ NOIRE

De 1999 à aujourd'hui, la France est dans une situation paradoxale, bousculée entre les questions liées à l'immigration et à la présence historique des Afro-Antillais dans la société. Une mosaïque de nationalités africaines, caribéennes et originaires de l'océan Indien est installée depuis plusieurs décennies dans l'hexagone. Les cultures métisses s'imposent et les Noirs de France revendiquent leur citoyenneté et leurs droits. Mais la présence du Front national au second tour des élections présidentielles de 2002 annonce une fracture, qualifiée par beaucoup de « repli communautaire ». Dans le même temps, la diversité reste peu valorisée dans les médias et l'espace politique, sauf dans le domaine du sport, avec l'équipe de football, victorieuse en 1998, symbole d'une France métissée. Mais le mythe s'effondre en 2002 et l'équipe de France subit dès lors de vives critiques. Dans le même temps, le combat pour la mémoire prend un nouveau tournant : le 10 mai 2001, l'Assemblée nationale reconnaît la traite négrière et l'esclavage comme crime contre l'humanité. En réaction, la loi de 2005, instituant la reconnaissance des « aspects positifs » de la présence française outre-mer, renvoie la société à son passé colonial. La rupture est consommée lors des émeutes des banlieues de 2005, qui s'accompagnent d'une réaction brutale de l'État et d'un rejet progressif d'une « société multiculturelle ». Toutefois, la vie culturelle valorise les cultures et les mémoires noires : des auteurs d'origine afro-antillaise multiplient les publications évoquant leur identité entre l'Afrique, les Antilles et la France et la musique reste un espace d'expression privilégié des jeunes issus de l'immigration. Le paradoxe français se creuse, car malgré les discours d'exclusion, les violences urbaines et la crise sociale, les *Noirfrançais* s'installent dans l'hexagone de manière explicite et multiple. De nos jours, le thème de l'immigration est toujours au cœur des débats politiques. Les questions de l'identité nationale, de la place de l'islam dans la société et des quotas en équipe de France reflètent une société déstabilisée. Cependant, les Noirs installés en France font partie intégrante de notre histoire, de nos cultures, du territoire et de l'économie depuis maintenant plusieurs générations.



© Marie Babey / Fotolia

Répétitions du défilé du 14 juillet, photographie de Marie Babey, 2010.

LE DÉFILÉ DES TROUPES AFRICAINES

Les troupes des anciennes colonies africaines de la France ont ouvert le défilé du 14 juillet 2010 sur les Champs-Élysées, cinquante ans après leurs indépendances. Un peu moins de cinq cents soldats africains ont défilé devant les autorités françaises et africaines et le public. L'événement est symbolique, mais souligne aussi la faiblesse des actions et événements pour cette année commémorative du 50e anniversaire des indépendances des anciennes colonies de la France en Afrique qui ne resteront dans les mémoires qu'au travers de cet événement militaire.



© Coll. part./DR

50e anniversaire des indépendances africaines et malgache, dépliant du programme, 2010.

LES OUBLIÉS DE LA RÉPUBLIQUE

Depuis une loi du 26 décembre 1959, les combattants des colonies devenus étrangers suite à la décolonisation ne bénéficient pas des mêmes droits que leurs camarades français. Cette injustice, soulignée par le film *Indigènes* en 2006, est dénoncée par des associations d'anciens combattants depuis des décennies et relancée par la proposition de loi déposée par le député socialiste aquitain Alain Rousset en 2008. Un collectif d'associations a manifesté, le 8 mai 2009 à Paris, pour réclamer une revalorisation des pensions des soldats des anciennes colonies françaises, ce qui a été, enfin, mis en place par le gouvernement français en 2010.

MARIE NDIAYE

Marie NDiaye est une femme de lettres française, qui a obtenu le prix Goncourt en 2009 pour le roman *Trois femmes puissantes* et la seule femme écrivain vivante à avoir sa pièce de théâtre (*Papa doit manger*) au répertoire de *La Comédie-Française*. Fille de Sénégalais, elle refuse une association avec une identité africaine puisqu'elle a été éduquée dans un environnement complètement français. Néanmoins, elle s'est retrouvée face à l'impossibilité d'une neutralité « de posture » lorsqu'un député UMP lui demanda de modérer ses propos alors qu'elle avait ouvertement pris position contre la politique de l'immigration du président de la République Nicolas Sarkozy.



© Coll. part./DR

« Radicale Marie NDiaye dérange la rentrée littéraire », couverture *in Les Inrockuptibles*, 2009 [août].



© Coll. part. / DR

« Banlieues ce qu'on n'ose pas dire », couverture *in Le Point*, 2005 [novembre].



© Mairie de Montreuil

5e semaine culturelle malienne de Montreuil, affiche signée Hyperbold, 2008.



© Xavier Zimbardo / Gamma Rapho

Cocarde et bonnets pendant le carnaval de Sarcelles, photographie de Xavier Zimbardo, 2005.



© François Guillot / AFP

France assumes tes couleurs, photographie de François Guillot, 2000.

> *« La seule chose qui change quand on a une origine africaine, c'est qu'on est noir, c'est visible. »*
>
> Marie NDiaye



Hommage à Aimé Césaire au Panthéon, photographie de Brice Noreh, 2011.

LE TEMPS DES MÉMOIRES CROISÉES

Depuis deux décennies, on assiste à une multiplication de publications et de célébrations sur le thème de ce passé commun entre la France, l'Afrique et les outre-mer. Des musées portant sur la connaissance des cultures et de l'histoire des migrations comme le musée du quai Branly ou la Cité nationale de l'histoire de l'immigration suscitent de nombreux débats sur leur localisation ou leur contenu, tout en offrant une nouvelle visibilité à ces questions de mémoire. Les manifestations se multiplient, comme la Journée du souvenir de l'esclavage et de son abolition, la commémoration du 75e anniversaire de l'Exposition coloniale dans le bois de Vincennes, l'exposition *Kréyol Factory* à la Villette, la sortie du film *La Vénus Noire* ou la célébration de l'année des outre-mer en 2011. Une véritable dynamique culturelle se développe autour des questions de la « diversité » et de la rencontre des cultures des Suds dans toute la France, comme en témoignent les nombreux festivals et événements organisés chaque année : les Rendez-vous de l'Histoire de Blois, le collectif des Anneaux de la Mémoire à Nantes ou encore le festival des Étonnants Voyageurs de Saint-Malo. Un maillage culturel et mémoriel se met en place pour inscrire durablement la connaissance du passé dans le présent. Les commémorations et colloques encouragent les populations à ne pas taire le rôle des immigrés dans l'Histoire et permettent d'associer le travail des mémoires au travail d'histoire, même si ces thématiques ont du mal à toucher un large public. Toutefois, les débats sur l'« identité nationale » reflètent l'anxiété d'une nation face à son histoire et aux mémoires qui la construisent dont la création en 2007 du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire est symptomatique. Malgré les multiples événements pour la connaissance de l'histoire des Suds en France, les hommes et les femmes qui en sont issus restent relativement méconnus des autres Français et restent finalement des « étrangers de l'intérieur ». Les médias sont encore trop minoritaires ou communautarisés et surtout les grands festivals ou les scènes nationales attendent souvent d'avoir un thème spécifique pour programmer les créations d'artistes noirs. Néanmoins, le domaine audiovisuel, ainsi que la littérature et la musique, imposent un nouveau regard sur ces présences, dont le film *Case Départ* est une des expressions les plus récentes.


Cinémas d'Afrique, affiche du 5e festival, 1995.



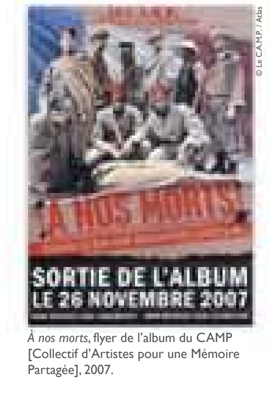
« *Vénus noire*. Une histoire de violences », couverture *in* supplément spécial *Trois couleurs*, 2010.


Vive la France ! *de Mohamed Rouabhi* [Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis], photographie d'Éric Legrand, 2008.


Occupation de la Cité nationale de l'Histoire de l'immigration par des sans-papiers [Paris], photographie de Benoît Le Gallic, 2010.


Les Nègres *de Jean Genet* [Les Nuits de Fourvière], photographie d'Emmanuel Daumas, 2011.


Case départ *à l'affiche*, photographie de Benoît Le Gallic, 2011.



À nos morts, flyer de l'album du CAMP [Collectif d'Artistes pour une Mémoire Partagée], 2007.

« La voix la plus courte pour aller vers l'avenir est celle qui passe toujours par l'approfondissement du passé. »
Aimé Césaire, 1955